

Equiem pour l'îlot du Voultre

TRIMOINE Le triangle de l'îlot du Voultre donnait sa singularité à ce quartier médiéval, celui du travail de la peau, emblématique de la ville de Millau et séduisait les touristes par son étrangeté. Son emplacement, en vis à vis du Temple, racontait l'Histoire de la ville pieuse, catholique et protestante, ouvrière et patronale. Passé et du peuple, faire table rase ! Vider les lieux de leur mémoire !

Christophe Saint-Pierre avait affirmé que les logements de l'îlot étaient inhabitables...

Les travaux de « déconstruction » ont créé à tous les niveaux des brèches par lesquelles la réhabilitation de l'îlot devenait évidente : peintures, tapisseries, rideaux, trumeau sur une cheminée... Les grandes fenêtres en parfait état, qui s'ouvraient sur le Temple, témoignaient l'existence de beaux appartements - dont la destruction catastrophait le vieux monsieur, rencontré, qui y avait installé ses salles de bain !

Les contacteurs, les interrupteurs et les fils électriques, blancs et gris, arrachés et rassemblés en tas au pied du bâtiment, donnaient l'impression d'une remise aux normes assez récente semblant contraire à eux seuls les propos du maire.

Christophe Saint-Pierre n'a jamais hésité à distordre, trafiquer la vérité, nier l'évidence afin de construire une seule « vérité », la sienne ! Celle-ci justifierait « logiquement » n'importe laquelle de ses décisions les plus inadéquates, aussi saugrenues, dispendieuses et coûteuses qu'elles soient-elles, avec un aplomb, et un entêtement remarquables dans la désinformation et l'enfumage.

La destruction totale de l'îlot du Voultre a eu lieu : plus de 900 000 € ont été dépensés pour créer le vide absolu d'un patrimoine en trompe-l'œil !

Qu'est-ce donc que cette Opération « Cœur de Ville » qui désolait son patrimoine historique et ensevelit ce Cœur sous une banale nouvelle place du Voultre » totalement déconnectée de sa mémoire ?

LE CCP

(Collectif Citoyen pour la Préservation des Patrimoines)

Le succès des conférences d'Annie Sasco

SOCIÉTÉ Les conférences d'Annie Sasco du 21 janvier à Marcillac, et du 22 janvier à Millau furent un vrai succès ! Par les collectifs d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques du Vallon, du Sud-Ouest-Aveyron, de Saint-Affrique ; Par les Gilets Jaunes de Millau et de Saint-Affrique ; Par l'association agréée protection de l'environnement le Comité Causse Comtal ; Par la Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des grands Causses, association agréée protection de l'environnement.

Appuyées par de nombreuses associations aveyronnaises et les Gilets Jaunes de Millau, les conférences sur les effets des champs électromagnétiques artificiels animées par le Professeur Annie Sasco (épidémiologiste internationalement reconnue), réunirent à chaque fois 250 personnes. A l'heure où des municipalités du Vallon souhaitent exposer encore plus leurs habitants à des sources

de rayonnement avec des bornes de WIFI dans les lieux publics (Montfranc et Brusque sont aussi concernés), où Rodez veut ajouter des émetteurs pour son projet de smart city, où la 5G arrive sans étude sanitaire, preuve est faite que les citoyens sont très nombreux à s'interroger sur la pertinence de ces projets, voire à les remettre en cause. Leurs inquiétudes sont renforcées par les alertes données par de nombreux scientifiques et médecins. Les collectifs aveyronnais d'informations sur les objets connectés qui informent des milliers d'aveyronnais déclarent : « Nous ne sommes plus au temps où toutes les nouveautés des industriels sont perçues comme bénéfiques. Les divers scandales sanitaires ont alerté les citoyens. Nous prônons la sobriété quant aux sources d'expositions aux champs électromagnétiques et aussi la sobriété quant à la consommation énergétique du numérique comme l'Autorité des

Télécoms le préconise dans ces objectifs. C'est quoi nous demandons et comment qu'ils soient abandonnés et que tous les candidats aux élections municipales positionnent clairement. Nous continuerons notre mobilisation et encourageons tous les citoyens à signer des pétitions. Nous appelons les élus à la raison. D'autres alternatives existent pour améliorer la qualité de vie et créer un meilleur environnement, sur lesquelles nous avons d'ores et déjà formulé plusieurs propositions.

**FÉDÉRATION POUR
ET LA SAUVE**

DU PAYS DES GRANDS CAUSSES
contact@fedegrandscausses.fr
collectifvallon@gmail.com
restonsintelligents@laposte.fr
stoplinky.aso@gmail.com
comite-causse-comtal@laposte.fr
Plus d'informations sur
CCAVE

Les finances locales au service du citoyen

OPINION Pour une gestion responsable, transparente et efficiente des finances publiques, le programme de gestion budgétaire et financière s'appuiera sur l'analyse des derniers exercices comptables de la commune. La déclinaison du programme d'investissement sera par nos concitoyens débattre en considération d'une étude préalable.

Est notre constat ? La ville de Millau voit son résultat budgétaire se dégrader au cours des trois dernières années, elle obère (compromet) fortement sa capacité d'autofinancement. La baisse des dotations de l'État contribue à impacter les recettes de la ville et à minorer les capacités de financement.

L'en cours de la dette : 29,3 M€ en 2013, 29,4 M€ en 2014, 32,2 M€ en 2015, 33,1 M€ en 2016, 30,6 M€ en 2017, 28,8 M€ en 2018. L'encours de la dette aujourd'hui est de 31,5 M€.

Nous avons une dette de 1372€ par habitant. Par comparaison, la ville de Rodez a une dette de 482€ par habitant. La dette moyenne d'une ville de la même strate que Millau est de 1043€ par habitant.

Rappelons que l'engagement de campagne du mandat était de réduire la dette de 29 M€ à 25 M€ (Charte éthique). De plus, les cessions immobilières sur la période du précédent mandat ont atteint 5 M€ (vente de la Gendarmerie 4 M€, Camping Millau-Plage 508000€). Cette dette pourrait donc réellement s'élever à 27 M€. L'état des finances

accord avec la population, nous hiérarchiserons et prioriserons les nouveaux équipements. Nous ferons preuve d'une transparence de tous les instants.

Les dépenses de fonctionnement feront l'objet d'une gestion rigoureuse et efficace en associant et responsabilisant l'ensemble des services municipaux à faire mieux en dépensant moins. L'optimisation des services et des équipements sera privilégiée en vue d'assurer le meilleur service quotidien à l'ensemble de la population locale et de pourvoir à l'entretien du patrimoine de la commune. La résultante de cette nouvelle organisation est la création « in fine » d'une marge de manœuvre financière pour permettre d'investir sans avoir recours à l'emprunt.

quant sur le portefeuille des contribuables, il convient d'y mettre un coup d'arrêt en mieux maîtrisant les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Les finances publiques doivent retrouver un nouveau cycle vertueux. Voici le challenge que nous sommes prêts à relever dans l'intérêt des Millavois.

L'endettement de la Ville de Millau a atteint un seuil record qu'il convient de corriger, notre objectif est de le ramener à hauteur de 25 millions d'euros à la fin du mandat. Cet engagement a comme corollaire une capacité annuelle d'investissement de l'ordre de 4 à 5 millions d'euros soit entre 24 et 30 millions sur la durée du mandat. Eu égard à la prévision de la marge

et coconstruits avec la population se fera dans une recherche constante de subvention participations financières, bonne connaissance des besoins de financement essentiel dans la construction de dossiers. L'État avec ses nombreux contrats, la Région, le Département de l'Aveyron, la Communauté des Communes de Millau Grands Causses, le Parc Naturel Régional Grands Causses seront sollicités ainsi que toutes les fédérations sportives et culturelles.

Assainir les finances publiques, endiguer la pression financière, créer des équipements en adéquation avec les besoins recensés de la population définissent et